

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BURLLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; *LE MEUR Daniel (suppléant)*; LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; *RAFFIN Karine (suppléante)*; RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; *THOMAS David (suppléant)*; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GRAEBER Sophie; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE FLOC'H Éric; PAGNY Gilles; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	62
Procurations	13
<b>Votants</b>	<b>75</b>
Absents	13

Vu la politique jeunesse et le projet éducatif porté par Guingamp-Paimpol Agglomération depuis 2017 ;

Vu le projet éducatif validé en 2019 qui fixait les axes prioritaires autour de l'engagement, l'accompagnement des jeunes en situation de fragilité, les coopérations entre les jeunes, l'insertion et l'emploi ;

Vu le bilan d'activité 2019-2021 annexé ;

Vu le nouveau projet de structure qui fixe comme axes prioritaires :

- Parcours d'engagement citoyen
- Citoyenneté et mobilité internationale
- Territorialisation des actions et aller vers
- Partenariats autour de la prévention et de l'éducation à l'information
- S'adapter aux besoins exprimés par la jeunesse
- Améliorer la communication de la structure

Considérant l'arrivée à échéance du label délivré par le DEJPVA (Direction Jeunesse Education Populaire et Vie Associative) ;

Considérant que depuis le 1er septembre 2022, la région Bretagne est responsable, pour le compte de l'Etat, du soutien au réseau régional Information Jeunesse et des procédures de labellisation ;

Considérant que le Label est un gage de qualité pour les jeunes et leurs familles en garantissant une information fiable et de qualité, délivrée par des professionnels formés.

Considérant qu'il convient de renouveler la labellisation pour une durée de 6 ans (2024-2029)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Prend acte bilan 2019-2021 de l'action Information Jeunesse sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération
- Valide le projet de la Structure Infojeunes pour la période 2024-2029
- Solliciter auprès de la Région Bretagne, dans le respect de la procédure prévue au niveau national par la DJEPVA, une nouvelle labellisation de la structure Infojeunes pour 6 années ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU